



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de la sante

Question écrite n° 633

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les divers rapports etablis depuis 1990 a l'egard de « l'imagerie medicale ». Le dernier rapport devant etre publie « avant le 1er mars 1993 ». il lui demande de lui preciser la suite qu'il envisage de reserver a ces propositions.

Texte de la réponse

Le docteur Raillard, auteur du rapport : « l'imagerie medicale, de la France vers l'Europe, 21 propositions », a rendu compte oralement au Premier ministre, debut 1993, des suites de sa mission. De nombreuses propositions ont ete suivies de realisations, notamment avec la creation d'une nouvelle discipline « radiologie et imagerie medicale », dans les domaines de la formation des medecins et des manipulateurs, des equipements, de l'evaluation, enfin avec la creation d'une commission interface (INSERM, imagerie medicale) pour faciliter les transferts de la recherche vers l'industrie. Cette mission imagerie est aujourd'hui terminee.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 633

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1993, page 1279

Réponse publiée le : 23 août 1993, page 2667